

La lettre de la RMF UE



Comme prévu, la rentrée est dense sur la scène européenne. Sous la présidence de la Lituanie, les ministres de la Défense se sont rencontrés à Vilnius les 5 et 6 septembre de manière informelle. Ce fut l'occasion pour chacun de présenter ses priorités pour le futur Conseil des chefs d'Etats de décembre et sa vision des progrès possibles sur les questions de sécurité et de défense.

Si les contraintes économiques constituent un lourd handicap pour les budgets militaires des Etats membres, elles les invitent également à multiplier les initiatives pour mieux dépenser. Avec 195 milliards d'€uros annuels à 28, on peut en effet penser que l'Union européenne pourrait être beaucoup plus efficace, sans doute 4 à 5 fois plus au minimum... Par ailleurs, la situation aux abords de l'Europe mais aussi dans de nombreux

endroits du monde demeure très préoccupante. L'Union doit donc devenir un véritable pourvoyeur de sécurité sur la scène internationale. La loi de programmation militaire française ne dit pas autre chose et proclame que « ...la France considère que la construction européenne en matière de défense et de sécurité est une nécessité. »

Dans ce numéro, le général WOSOLSOBE, Directeur Général de l'EMUE nous donne son point de vue sur ces sujets et je le remercie en votre nom pour sa disponibilité.

J'en profite au passage pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux arrivants à Bruxelles. Bonne rentrée à tous et excellente lecture!

Général de corps d'armée Gilles Rouby
Représentant militaire permanent de la France auprès de l'OTAN et de l'UE

Sommaire

Entretien avec le General Wolfgang WOSOLSOBE	1
Le Comité militaire de l'Union européenne	4
Communication de la Commission européenne sur la task-force « défense »	5
EUCAP NESTOR : l'approche globale au service des ambitions européennes.	6



Entretien

Entretien avec le General Wolfgang WOSOLSOBE Directeur Général de l'état-major de l'Union européenne



Le Lieutenant général Wolfgang WOSOLSOBE est né en 1955 et commence sa carrière militaire en 1974. Servant au sein de l'infanterie autrichienne, pendant une dizaine d'années, il suit en 1987 et 1988 l'Ecole Supérieure de Guerre Interarmées et le Cours Supérieur Interarmées en France. En 1991, il est conseiller militaire auprès de la mission diplomatique autrichienne à Genève pour le désarmement. Sa carrière internationale se poursuit en France de 1992 à 1997 comme attaché de défense. Il prend ensuite un commandement au sein des forces spéciales autrichiennes. Promu général en 2001, il participe à la transformation de la défense autrichienne et contribue à l'adaptation de la politique de défense de son pays aux nouveaux enjeux, en particulier en relation avec la politique de défense et de sécurité européenne. Il devient en 2007 représentant militaire de l'Autriche auprès de l'UE, et est nommé major général la même année. Le 28 mai 2013, il prend la fonction

de directeur général de l'état-major de l'Union européenne.

L'EMUE organise de nombreux exercices (CMX, CME, ML, MILEX) ? Est-ce une charge contraignante ou une réelle opportunité pour se préparer ?

Les exercices sont absolument indispensables pour remplir notre exigence de performance. Il s'agit de permettre à ceux qui servent (ou serviront) dans les états-majors de l'Union européenne de maîtriser parfaitement les procédures individuelles et collectives pour pouvoir être efficace d'emblée lorsque leur état-major est activé par décision du Conseil. Quant à ceux qui servent au sein des organisations bruxelloises, la gestion des crises est conduite dans un environnement multidisciplinaire (et multi-institutionnel) extrêmement complexe et en constante évolution. La performance collective est directement liée aux exercices, qui permettent une amélioration constante.

La difficulté vient d'une perception culturelle sur l'utilité des exercices différente pour certains de nos partenaires. Par ailleurs, contrairement à des états-majors et des unités où l'exercice s'inscrit dans une phase de préparation avant un déploiement opérationnel, les exercices peuvent représenter une surcharge pour des organismes bruxellois dont l'activité est continue.

Toutefois les exercices de type MILEX restent indispensables pour assurer le fonctionnement du de l'Ops Center et la cohérence de la chaîne de commandement européenne. Les exercices de type ML sont et resteront essentiels pour vérifier et enrichir le fonctionnement de l'échelon bruxellois dans l'esprit de l'approche globale.

Comment voyez-vous les relations entre l'EMUE et les autres organismes du SEAE ?

L'EMUE apporte une expertise militaire unique et indispensable aux différents organismes du SEAE. Il fait partie de la composante "action" du SEAE, en participant au développement des capacités militaires et en raison du lien fonctionnel avec les militaires engagés en opérations.

Dans ce rôle de "conseillers" militaires, il s'agit de développer des relations de confiance mutuelle avec l'ensemble des organismes du SEAE afin de pouvoir leur apporter directement notre expertise au bon moment. Cela présuppose d'être constamment en contact.

Il s'agit également de réaliser les adaptations et améliorations nécessaires pour renforcer notre performance collective.

Cela nécessite de notre part ouverture et flexibilité, car nous travaillons dans un environnement civil.

Il nous faut donc traduire notre analyse de sorte qu'elle soit utile à l'ensemble des acteurs. Ceci doit se faire en continu et contribue à l'approche globale.

Quelle est la mission de l'EMUE en terme capacitaire ?

A côté des principales activités opérationnelles de l'EMUE que sont l'alerte précoce, l'évaluation de situation et la planification stratégique, il a comme fonction essentielle le développement des capacités militaires.

L'équipe de la Direction Concepts et capacités couvre un large éventail de domaines, de la définition des besoins militaires de l'UE, à court, moyen et long terme, à l'élaboration de concepts et la planification et la conduite d'exercices tirant les leçons du retour d'expérience. Cette équipe étudie et définit les moyens de combler les lacunes capacitaires et répondre aux nouveaux besoins, tout en impliquant l'industrie dans le processus pour renforcer la Base industrielle et technologique de défense (BITD) européenne.

Participation à un plan d'ensemble

La tâche principale de l'EMUE à cet égard est, conformément au niveau d'ambition de l'UE, de déterminer les besoins à court terme et de les comparer avec les contributions que fournissent les Etats membres pour des missions potentielles au titre de la PSDC. Ce processus conduit le CMUE à dresser une liste priorisée des lacunes capacitaires qui constitue une référence pour les travaux futurs de développement des capacités militaires de l'UE. Les résultats sont compilés dans le Plan de développement des capacités (ou Capability Development Plan - CDP), en parallèle avec le retour d'expérience exploité à des fins de développement des capacités. Ces données sont en cours de mise à jour pour aboutir à la révision du CDP en 2014.

Ces travaux se font en cohérence avec l'OTAN, grâce à des échanges réguliers entre états-majors et des procédures similaires, dans la mesure du possible. Cela permet d'éviter les duplications et assure la cohérence du travail effectué au profit des Etats membres concernés. L'EMUE travaille en étroite collaboration avec l'AED, en lui fournissant notamment l'expertise et la vision stratégique militaire sur l'ensemble du spectre des capacités.

Promouvoir des opportunités

Ce lien étroit entre l'EMUE et l'AED est essentiel pour soutenir les Etats membres dans leurs efforts pour développer les capacités "appropriées". Un très bon exemple de cette coopération est l'initiative de mutualisation et de partage des capacités militaires ("Pooling and sharing") qui trouve des applications dans des domaines aussi variés que le ravitaillement en vol ou l'entraînement et la formation. L'EMUE a ainsi analysé la politique de l'Union en matière de formation et d'entraînement et propose aux Etats membres des mesures d'optimisation dans de nombreuses disciplines comme la planification stratégique ou le control aérien avancé.

Selon la volonté des Etats membres

En étroite collaboration, l'AED et le couple CMUE / EMUE jouent ainsi leur rôle de facilitateur dans cette entreprise dirigée par les Etats membres; cela consiste à aider les Etats membres, sur la base du volontariat, dans leurs efforts pour trouver des solutions concrètes à des problèmes capacitaires et, ce qui est peut-être plus important, pour identifier en commun ceux d'entre eux susceptible d'être leaders sur des projets spécifiques ou de participer à des projets.

En somme, nous nous efforçons de fournir aux Etats membres des orientations et des motivations pour que ceux-ci puissent mieux prendre en compte la dimension européenne.

Quel est le rôle de l'EMUE dans la préparation du Conseil de défense de décembre ? Qu'attendez-vous de ce Conseil ?

Le Conseil européen de décembre prochain constitue un évènement majeur car il portera sur les questions de Défense pour la première fois depuis 5 ans.

Le Conseil européen a en effet chargé en décembre 2012 la Haute Représentante et la Commission d'élaborer, en collaboration étroite avec les Etats membres, de nouvelles propositions visant à renforcer la PSDC et à améliorer la disponibilité des capacités civiles et militaires, en insistant sur 3 volets :

- **Premier volet: augmenter l'efficacité, la visibilité et l'impact de la PSDC,**
- **Deuxième volet: renforcer le développement des capacités en matière de défense,**
- **Troisième volet: renforcer l'industrie européenne de la défense.**

L'EMUE participe à tous les grands débats et discussions en vue du Conseil au sein du SEAE et au-delà, en apportant son expertise militaire.

Si, à l'heure actuelle, il est difficile de prévoir quel sera l'agenda exact du Conseil, de nombreuses questions devront être abordées en gardant à l'esprit qu'en matière de développement de capacités militaires, nous parlons d'équipements dont la durée de vie atteint plusieurs décennies ; il est presque impossible, surtout dans l'environnement actuel, de prévoir nos besoins capacitaires à une telle échéance. Il faut donc continuellement s'adapter et orienter la planification en prenant en compte les objectifs qui sont définis au niveau politique.

J'espère que le Conseil donnera le coup d'envoi pour une description actualisée de ces objectifs, plus précise et priorisée, afin d'orienter plus efficacement notre travail. Surtout, j'attends un message clair et fort en faveur de la PSDC et de sa dimension militaire.



Le Comité militaire de l'Union européenne (CMUE) : l'instance militaire supérieure de l'Union.

Instauré par décision du Conseil datant de 2001, le Comité militaire dirige toutes les activités militaires de l'Union européenne et fournit au Comité Politique et de Sécurité (CoPS) les conseils et les recommandations nécessaires concernant le domaine militaire. L'objectif global de sa création était de disposer d'un outil permettant à l'Union Européenne d'assumer ses responsabilités dans le large spectre des missions du Traité européen, dites de Petersberg, allant de la veille et de la prévention des conflits jusqu'aux opérations de gestion de crises, en passant par les opérations humanitaires.

1. Une organisation émanant des Etats membres et s'exprimant d'une voix unique.



Décision du conseil du 22 janvier 2001, instaurant la création du comité militaire de l'union européenne.

Le CMUE est composé des Chefs d'Etat-major des Armées (CEMA) des Etats membres, représentés le plus souvent par leur représentant militaire (MILREP) auprès de l'Union européenne. Pour la France, ce rôle est l'une des missions du général de corps d'armée Gilles ROUBY. Une fois par semestre, le comité militaire réunit les CEMA des Etats membres.

Ce comité est présidé par un officier général, actuellement le général d'armée aérienne Patrick de ROUSIERS, désigné pour 3 ans par les CEMAs des Etats membres. Ce « chairman » détient de nombreuses attributions. S'il conduit les réunions du comité qu'elles soient de niveau MILREP ou CEMA, il porte

surtout la voix militaire pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et auprès du Conseil de l'Union européenne. En ce sens, il contribue aux discussions et siège aux réunions du Conseil lorsque les sujets abordés et les décisions prises ont des implications de défense. De plus, il est le conseiller militaire privilégié du Haut Représentant (HR) pour la Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC), chef du Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE), actuellement madame Catherine Ashton.

2. Des rôles multiples : de la prospection au contrôle en incluant la planification et le conseil.

Le CMUE est la source de conseils militaires basés sur le consensus, mais c'est également un forum de consultation et de coopération militaire pour les Etats membres en matière de prévention des conflits et de gestion de crise.

Ainsi, il agit sur demande ou sur sa propre initiative, encadré par le CoPS, pour ce qui concerne le domaine et les aspects militaires, principalement dans les actions suivantes :

- le développement de concept global de gestion de crises,
- le contrôle politique et la direction stratégique dans les situations et opérations de gestion de crise,
- l'évaluation du risque des crises potentielles,
- la gestion consécutive à une situation de crise et ses implications ; et reçoit pour cela les données de l'IntCen.
- l'élaboration, l'évaluation et la revue des objectifs capacitaires déterminés par les procédures d'accord entre Etats membres,
- la relation avec les membres de l'OTAN n'appartenant pas à l'UE, les candidats à l'entrée dans l'UE, d'autres pays et organisations, dont l'OTAN,
- l'estimation financière des opérations et des exercices.

Le CMUE dispose d'un groupe de travail (GTCMUE) propre qui prépare et élabore les sujets de discussion et les textes en amont



Réunion du comité militaire de l'Union européenne (archive).

du CMUE. Il finalise les avis militaires avant qu'ils ne soient envoyés au CoPS. Le GTCMUE est dédoublé par le GHTF (Headline Goal Task-force), qui gère les sujets capacitaires.

En situation de gestion de crises, il peut s'appuyer sur l'Etat-major de l'Union européenne (EMUE) en demandant à son directeur général d'esquisser et de présenter les différentes options stratégiques militaires. Il les évalue et les transmet au CoPS, accompagné d'une estimation et de conseils ; puis, sur la base de l'option militaire retenue par le Conseil, il autorise le lancement d'une planification initiale au profit du commandant d'opération, qui devient alors responsable devant la Commission. Ensuite, toujours en se basant sur le travail de l'EMUE, il fournit des conseils et recommandations au CoPS, d'une part sur le concept d'opérations, et d'autre part sur le plan d'opérations développés et envisagés par le commandant d'opération.

Pendant une opération, le CMUE surveille le bon déroulé de sa conduite par le commandant d'opération, et ses membres intègrent le comité des contributeurs pour l'opération.

Le prochain comité militaire au niveau des CEMAs se réunira les 13 et 14 novembre. Les travaux en cours actuellement visent, entre autres, à coordonner et synthétiser les points clés à proposer lors du Conseil européen sur la défense de décembre.



Agenda

- **Du 5 au 6 septembre : réunion informelle des ministres de la Défense à Vilnius.**
- **Du 14 au 15 octobre : Séminaire concernant la problématique capacitaire de la Politique de Sécurité et de Défense Commune.**
- **Du 13 au 14 novembre : Comité Militaire de l'Union européenne au niveau CEMA.**
- **Du 19 au 20 décembre : Conseil européen consacré à la Défense.**



Capacités

Communication de la Commission européenne sur la task-force «défense» : vers une intégration plus forte des enjeux de sécurité et de défense.

Le 24 juillet dernier, la Commission européenne a publié une communication intitulée « Vers un secteur de la défense et de la sécurité plus compétitif et plus efficace ». Ce document s'appuie sur le travail de la « Task-force défense », créée en 2011 et confiée aux commissaires Michel BARNIER (marché intérieur et services) et Antonio TAJANI (industries).

Elle constitue un document majeur dans la perspective du Conseil européen de décembre 2013 qui sera largement consacré aux questions de défense. La Commission rappelle que « la défense reste un élément central de la souveraineté nationale » et que « les décisions concernant les capacités militaires continuent de relever de la compétence des Etats membres ». Malgré tout, elle estime avoir une contribution à apporter.



Les commissaires européens
Michel BARNIER et Antonio TAJANI

Elle débute son propos par une présentation lucide du contexte actuel : « faiblesses européennes en ce qui concerne les capacités militaires essentielles », « coupes dans les budgets de défense », faiblesse des budgets R&D, fragmentation des industries de défense.

Ensuite, elle reconnaît que « la Base Industrielle et Technologique de Défense Européenne (BITDE) constitue un élément clé de la capacité de l'Europe à assurer la sécurité de ses citoyens et à protéger ses valeurs et ses intérêts ». Elle indique clairement que « l'Europe a besoin d'un certain degré d'autonomie stratégique, pour être un partenaire fiable et crédible ».

Pour la Commission, « les contraintes budgétaires doivent être compensées par une coopération accrue et une utilisation plus efficace des ressources ». Pour cela, dans la perspective du Conseil européen de décembre, elle propose aux chefs d'Etat et de gouvernement un plan d'action. Ce dernier énonce quelques principes, déclinés en actions concrètes.

- Renforcer le marché intérieur de défense : concurrence équitable à l'échelle de l'UE, lutte contre les compensations économiques et les aides d'état déguisées...
- Favoriser la compétitivité des industries de défense : développement de normes hybrides civilo-militaires, accès aux matières premières, soutien aux PME et aux clusters de PME, accompagnement des restructurations industrielles...
- Exploiter le double usage, civil et militaire, des travaux de R&D. La commission envisage également « la possibilité de soutenir la recherche liée à la PSDC ».
- Développer des capacités à double usage notamment dans le domaine spatial (surveillance de l'espace, communication et imagerie par satellite).
- Appliquer la politique énergétique et les instruments de soutien de l'UE au secteur de la défense (réduction de l'empreinte énergétique).
- Renforcer la dimension internationale : soutien de l'industrie européenne sur les marchés mondiaux, surveillance des investissements étrangers entrants...

Ce plan d'action présente des mesures concrètes et réalistes, et reste cependant discret quand aux moyens alloués, qui devront figurer dans le cadre financier pluriannuel 2014-2020.



Mutation

Chef d'état-major
S2/ Gestion civile des crises
S4/ Chef de section finances
S5/ Politique d'influence
Assistant au cabinet du Général

PARTANTS

COL (A) LABOURDETTE
COL (G) CHOLOUS
CRC1 POURQUE
Création de poste
PM TANGUY

ARRIVANTS

CV MOREAU
LCL (G) BAUD
CRC1 ROUX
COL (T) ROUGER
MT ODELLA



Opérations

EUCAP NESTOR : l'approche globale au service des ambitions européennes.

Mission de conseils et de formations opérationnelles, dans la Corne de l'Afrique afin de lutter contre la piraterie maritime, EUCAP NESTOR a été officiellement lancé le 16 juillet 2012. Les deux premiers chefs de mission sont français : tout d'abord l'amiral LAUNAY et, depuis juillet 2013, son excellence Etienne de PONCINS.



1. Des objectifs ambitieux

Cette mission vise à améliorer les capacités des acteurs de la sécurité sur le littoral et son approche (garde-côtes, marines ou polices côtières) des Etats de la région, afin de leur permettre de prendre en charge eux-mêmes certaines missions de sécurisation et de lutte contre la piraterie maritime. Elle compléterait, au plus près des côtes, les dispositifs de lutte déjà en place tels que l'opération navale EUNAVFOR Atalanta. Enfin, elle a vocation à appuyer la mission EUTM Somalie.

La mission EUCAP NESTOR, de nature essentiellement civile mais comportant des éléments militaires, comprend deux volets :

- un volet somalien de renforcement de la police sur le littoral du Puntland, du Somaliland et du Galmudug, incluant quelques actions de renforcement des capacités judiciaires par le conseil pour la mise en place d'un cadre législatif adapté au Somaliland d'une part et la formation et la protection d'une vingtaine de juges au Puntland d'autre part.
- un volet régional de renforcement des capacités maritimes dans certains Etats limitrophes.

2. Une montée en puissance progressive et raisonnée

Le budget prévisionnel était supérieur à vingt millions d'euros, avec un mandat initial de deux ans. Seuls 17 pour cent ont été dépensés la première année. Les difficultés de mise en place initiale n'ont pas permis d'armer les quelques 176 postes prévus pour l'intégralité de la mission.

Quatre objectifs majeurs sont suivis dans ce pays dont la situation sécuritaire est fluctuante.

Ces objectifs sont les suivants :

- établir une fonction de garde-côtes pour assurer la sécurité maritime et une action en mer de l'état,
- appuyer la mise en place d'un état de droit, avec une fonction de conseil et de rédaction de textes législatifs (arrestations, traitement judiciaire,...),
- établir une police côtière terrestre adaptée à la situation géographique locale, qui fait état d'un très mauvais réseau routier et de villages isolés,
- établir une coordination régionale dans une logique d'approche globale.

La capacité civile de planification et de conduite (CPCC) - entité chargée de la planification, du déploiement, de la conduite et de l'évaluation des missions civiles de gestion de crises relevant de la PSDC est en charge de la planification de ces actions. Elle est soutenue dans cette mission par l'OPCEN.

3. Une mission inscrite dans une démarche d'envergure régionale.

Adoptée par le Conseil des affaires étrangères du 14 novembre 2011, la stratégie de l'Union pour la Corne de l'Afrique s'articule en cinq axes. La gouvernance démocratique, la lutte contre les menaces transversales (dont la piraterie), et la coopération régionale sont trois d'entre eux. La mission EUCAP NESTOR illustre ainsi cette stratégie. En ce sens, elle est regardée avec intérêt par le représentant spécial de l'Union européenne pour la Corne de l'Afrique, M Alexander RONDOS, qui rappelait aux lecteurs de cette lettre que, longtemps, la stabilisation de la Somalie est apparue comme un objectif inatteignable pour la communauté internationale. Les progrès accomplis depuis plus de deux ans à la fois au plan militaire et politique sont significatifs même s'ils demeurent fragiles et réversibles. L'UE y a pleinement participé, à travers, entre autres, la mission européenne d'entraînement EUTM Somalie, et se tient prête avec les autorités somaliennes et le concours de nos partenaires régionaux et



Février 2013 : premier séminaire portant sur la sécurité maritime de Somalie rassemblant les représentants du Puntland, du gouvernement fédéral de Somalie et EUCAP NESTOR.

internationaux à contribuer à la nécessaire consolidation de ces progrès. Le dernier objectif de la mission, décrit supra, et concourant à cette coordination n'est à ce jour pas atteint.

Ainsi, la mission EUCAP NESTOR affiche un bilan contrasté. Si plus de soixante-dix personnes ont déjà été recrutées, formées, et déployées pour les deux tiers, il n'en demeure pas moins que les difficultés persistent pour fédérer toutes les énergies extérieures à la mission. Toutefois, ce n'est qu'un début car l'action n'a pas commencé avec tous les états concernés. En effet, si les accords sont finalisés avec Djibouti et les Seychelles, les tractations sont toujours en cours avec le Kenya et la Tanzanie. Cette mission reste un test de la capacité de l'Union européenne à coordonner plusieurs actions, loin de son territoire.

*Pour s'abonner à la diffusion
numérique :*

[repmiue.bruxelles-
dfra@diplomatie.gouv.fr](mailto:repmiue.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr)

*Rédacteur en chef :
Capitaine Sébastien DUMAS*

*Pour retrouver les numéros
précédents de la Lettre
d'information RMF :*

La Lettre
de la RMF UE

